

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

**PRESENTATION DU CONCOURS**

Le concours est ouvert aux élèves des classes de seconde des lycées d'enseignement général, technologique, professionnel et agricole de la Côte-d'Or

Le concours « Joutes oratoires » se déroule en deux étapes :

- ETAPE 1** : une épreuve de sélection organisée dans les lycées sur un thème proposé par l'AMOPA21. Trois binômes par lycée participeront à l'épreuve finale.
- ETAPE 2** : une finale organisée dans le lycée lauréat 2024, à savoir le lycée Saint Bénigne de Dijon sur un thème choisi par l'AMOPA21 en mai 2025.

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

à transmettre par courriel à [dominique.lanternier@orange.fr](mailto:dominique.lanternier@orange.fr)  
avant le **vendredi 13 décembre 2024**

Nom de l'établissement : .....

Adresse postale : .....

.....

.....

Adresse e-mail : .....

Téléphone : .....

Personne responsable de l'organisation du concours dans l'établissement : .....



**Contact :**

AMOPA 21  
**Dominique LANTERNIER**  
Responsable du concours « Joutes oratoires »  
5 rue Forache  
21410 SAINT JEAN DE BŒUF

**E-mail :** [dominique.lanternier@orange.fr](mailto:dominique.lanternier@orange.fr)

**N.B. :** Le présent formulaire d'inscription et le règlement du concours sont téléchargeables sur le site de l'AMOPA 21 à l'adresse :

<https://www.amopa21.fr/les-concours-2/>